3 Novembre 2021

COMPTE RENDU

Conférence COP26

Lutter contre le changement climatique et s'adapter grâce aux solutions fondées sur la nature (Sfn)

"Ensuring biodiversity benefits from Nature-based Solutions (NbS)"

Programme

Maîtresse de cérémonie : **Marine Lecerf**, International Policy Officer, Plateforme Océan & Climat

Introduction – La nature au cœur des actions et négociations climatiques par **Raphael Cuvelier**, Vice-président de la plateforme Océan & Climat - Membre du comité technique et scientifique de la fondation du Prince Albert II de Monaco

Présentations - Défis et opportunités des solutions fondées sur la nature (Sfn) par **Dr Nathalie Pettorelli**, Scientifique à la Société zoologique de Londres (ZSL) ; **Dr Jennifer Lenhart**, responsable de WWF Cities Monde ; et **Théophile Bongarts**, chef de projet de la plateforme Océan & Climat

Table ronde – Mise en œuvre et approfondissement des solutions fondées sur la nature (Sfn) par le **Dr Joachim Claudet**, scientifique principal au Centre national de recherche scientifique (CNRS) ; **Richard Benwell**, PDG de Wildlife and Countryside Link (WCL) ; **Bettina Laville**, présidente du Comité 21 ; **Daniel Zarin**, directeur exécutif de Forest & climate change, Société pour la conservation de la faune (Wildlife Conservation Society – WCS).

Allocution de clôture - Face aux crises communes du climat et de la biodiversité par **Sylvie Goyer** conseillère du vice-président de la Fondation Prince Albert II de Monaco.

Evénement co-organisé par le Comité 21, la Plateforme Océan & Climat et la Société zoologique de Londres (ZLS)

1er réseau d'acteurs du développement durable

Introduction

Il est tout d'abord rappelé que le GIEC a publié en 2019 deux rapports spéciaux, un premier sur les océans, et un second sur les terres. Ces rapports soulignent l'importance des écosystèmes dans la régulation et la mitigation climatique. Les solutions basées sur la nature (SfN) apparaissent donc comme essentielles pour agir dans une approche interconnectée entre les différents enjeux.

Présentations

Réaffirmant que le changement climatique a un impact négatif sur la biodiversité, M. Cuvelier rappelle que la biodiversité et le climat contribuent tous deux à la régulation du dioxyde de carbone, des températures, des précipitations etc. C'est pourquoi la crise climatique et la crise de la biodiversité sont liées. Les solutions fondées sur la nature permettent de créer un cercle vertueux. Et pour cela la biodiversité doit être protégée et restaurée. La France est convaincue que les solutions fondées sur la nature sont un objet d'adaptation et d'absorption du CO2. L'Agence Française de Développement s'est notamment engagée à ce que 50% de ses financements annuels portent sur des projets à impact directement bénéfique pour le climat, et va plus loin encore à travers son outil de subvention « Facilité 2050 ». De plus, suite au Congrès de Marseille qui s'est tenu en septembre dernier, l'UICN a publié une norme mondiale de reconnaissance des SFN rappelle M. Cuvelier. Il précise également que la France a organisé le One Planet Summit biodiversité en janvier 2021, co-préside la « High Ambition Coalition (HAC) for Nature and People » et va organiser le One Ocean Summit à Brest début 2022. La France a donc une réelle volonté de réunir les parties prenantes de la protection de la biodiversité et du climat afin de construire un agenda national et international basé sur des mesures fortes, telle que la reconnaissance de l'océan comme un bien public mondial.

Dr Pettorelli confirme ensuite le rôle central des SfN en s'appuyant sur le rapport « Time to integrate global climate change and biodiversity science-policy agendas » (Zoological Society of London). Il faut donc développer un agenda environnemental qui supporte à la fois la conservation de la biodiversité, l'adaptation et l'atténuation du changement climatique. En ne connaissant pas les enjeux réels derrière les SfN, notamment l'écart existant entre les actions pour la protection de la

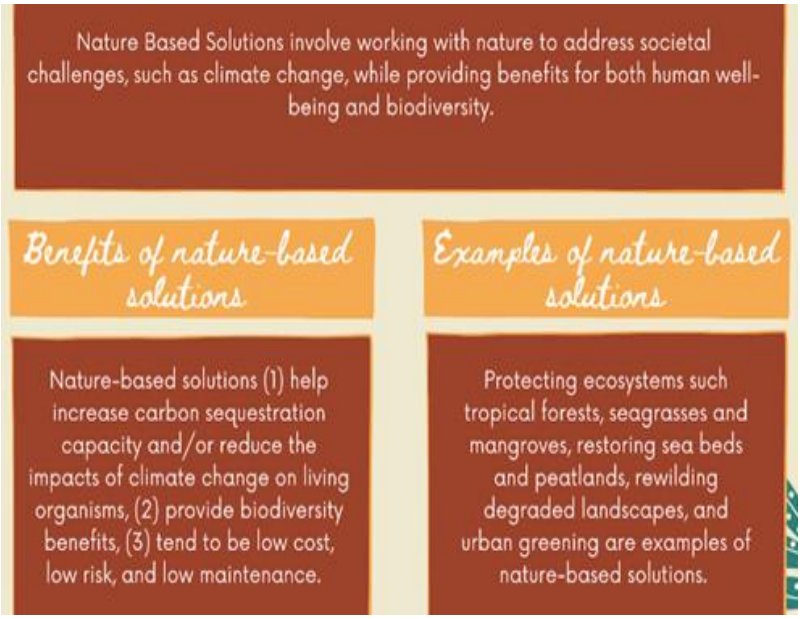

biodiversité et les solutions climatiques, il y a un risque qu'elles deviennent une pratique de greenwhashing si elles sont déployées au mauvais moment, au mauvais endroit ou de la mauvaise façon. La communauté scientifique s'est effectivement intéressée à ce risque à travers le rapport « Guidance for using the UICN Global Standard for Nature-based Solutions », et va donc recommander des actions locales, et des mesures de surveillance pour leur mise en œuvre. Il est évidemment rappelé que les SfN ne se soustraient pas à des mesures phare pour la protection de l'environnement telle que la réduction forte de l'usage des énergies fossiles. C'est pourquoi les solutions fondées sur la nature doivent s'inscrire dans un changement systémique qui considère la biodiversité, les droits humains, sociaux, et économiques.

Dr Lenhart elle, met l'accent sur le besoin de reconnecter l'humain à la nature en s'appuyant sur la chute du « living planet index » de plus de 65% depuis les années 70 et sur le taux croissant d'urbanisation. La publication « Urban nature based solutions, cities leading the way » (WWF) démontre les co-bénéfices à intégrer les SfN dans les villes et l'importance de la collaboration des parties prenantes à toutes les échelles. L'investissement dans des infrastructures vertes est un exemple d'actions que les villes doivent mettre en œuvre. Malmö (Suède), Séoul (Corée du Nord), et Medellin (Colombie) sont des exemples de villes qui ont développé des SfN au cœur de leurs municipalités.

M. Bongarts quant à lui, met en exergue la montée des eaux océaniques qui devraient atteindre +1,1 mètre en 2100. Or, environ 70% de la population urbaine vivrait en zone côtière d'ici 2025. Les risques sont donc grandissants pour ces citoyens : sans adaptation, c'est 10% du PIB qui sera impacté à horizon 2100. C'est pourquoi la plateforme interactive Sea'ties encourage l'adaptation des zones côtières à travers des politiques publiques. Il n'existe pas qu'une seule solution, les SfN doivent être considérées comme des approches hybrides pour les questions côtières des villes. De nombreuses initiatives sont déjà en cours et plus d'une trentaine identifiée par Sea'ties utilisent des SfN. Ce sont donc des solutions concrètes, mais qu'il peut être difficile à appliquer. C'est pourquoi elles doivent être articulées en fonction des spécificités temporelles et spatiales des lieux où elles sont mises en œuvre.

Table ronde

Selon M. Claudet, les SfN ont par essence des bénéfices multiples : restauration, protection, conservation de la biodiversité ; mais elles peuvent également avoir des bénéfices climatiques et d'adaptation. Cela dépend de la façon dont elles sont mises en œuvre et de leur optimisation. La science peut donc guider des actions efficaces : il faut utiliser les SfN rapidement à travers l'implémentation.

M. Benwell poursuit cette réflexion en expliquant qu'il n'est pas possible d'atteindre 0 émission nette de CO2 sans mettre en place des SfN. Les questions climatiques concernent la biodiversité dans son ensemble, et dans son quotidien comme l'atteste le déclin actuel des espèces. Il faut donc construire des cibles précises et communes aux deux thématiques, et les développer tout au long de l'année. Et pour cela, il faut considérer qu'on ne peut pas uniquement travailler sur la capture du carbone, il faut bien limiter initialement nos émissions pour atteindre les objectifs climatiques et de biodiversité ; et ce, le plus rapidement possible, grâce à des financements conséquents et ciblés.

Mme Laville insiste ensuite sur l'importance de lier le climat et la biodiversité, comme le souligne le rapport 2021 du GIEC et de l'IPBES. Le gouvernement français soutient également cette idée : les interactions entre le climat et la biodiversité sont de plus en plus importantes, et la biodiversité à in fine, autant d'importance que le climat. Le président français, M. Emmanuel Macron a notamment défendu cette position durant le congrès de l'UICN en septembre dernier. Selon Mme Laville, il y a trois conditions nécessaires à la réunion de ces deux thématiques. Tout d'abord, les experts doivent conserver leurs spécificités : le changement climatique est une science globale, et la biodiversité est une science globale « et » locale. C'est pourquoi, les financements doivent cibler les domaines d'expertise sans être réduits pour autant. Et enfin, le rapprochement au niveau juridique doit conserver le meilleur des deux conventions internationales pour le climat et pour la biodiversité. De plus, le rapprochement international entre nature et biodiversité ne doit pas être technocratique. Les SfN doivent insuffler un regain de respect pour la nature. Le combat contre le changement climatique et la protection de biodiversité ne représentent pas seulement des opportunités économiques. Ils sont le moyen de recentrer l'utilité de la nature pour l'humanité. Il est important que nous agissions tous ensemble car les solutions sont différentes en fonction des pays, des espèces et du climat. La responsabilité entre les pays riches et pauvres est partagée mais différente. C'est pourquoi pour le Comité 21, l'adaptation est une des priorités. L'adaptation et l'atténuation doivent donc être des outils communs.

M. Zarin appelle à travailler sur deux points afin de répondre à l'urgence climatique : réduire rapidement les émissions de gaz à effet de serre ; et protéger fortement les forêts. Ce dernier point nécessite de développer la prévention contre la déforestation et particulièrement concernant la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Aujourd'hui, l'économie est fondamentalement liée aux forêts, mais ces dernières sont également au cœur de la régulation climatique (« éponge de carbone »). Il rappelle que les études du GIEC démontrent que 0,5 degrés en plus exposeraient un quart supplémentaire de la population planétaire à des événements climatiques extrêmes, et coûterait à l'économie (en général) au minimum 10 000 milliards de dollars (en augmentation constante). C'est pourquoi la décarbonisation et la protection des forêts est essentielle.

Conclusion

Pour conclure, Mme Goyer reprend quelques messages clé :

- Les SfN sont complémentaires aux mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre ;
- Les SfN ne sont jamais une perte de temps : quoiqu'il arrive, elles apportent des co-bénéfices et replacent la nature au cœur de notre société ;
- Les SfN doivent être considérées dans un cadre local, en fonction des caractéristiques spécifiques à chaque situation ;
- Les SfN pourraient être mieux employées en les liant à d'autres actions : ce sont des solutions hybrides ;
- Les défis que doivent relever les SfN sont nombreux, notamment sur le comment et quand, les mettre en œuvre. Cela demande donc un management adaptatif avec l'ensemble des parties prenantes.

Les SfN sont donc l'illustration d'une approche liant le climat et la biodiversité. Lier les deux problématiques ensemble permet ensuite de lier les solutions entre elles. Pour cela, des outils existent (conventions, accords de paris, etc), nous devons donc utiliser ces instruments et pousser à plus de synergie entre eux. L'année prochaine nous fêterons le 50ème anniversaire du sommet de Rio, c'est pourquoi c'est le bon moment pour agir plus rapidement, plus efficacement, avec plus de synergie, et plus en profondeur.

En savoir plus

Minute Adaptation - De la convergence des crises climatiques et de la biodiversité : Science, politique, financement et mise en œuvre – octobre 2021

Replay conférence L'alliance Climat – Biodiversité pour mieux s'adapter ? - 19/10/2021

En partenariat avec :

Ocean & Climate platform
A healthy ocean, a protected climate

ZSL
LET'S WORK FOR WILDLIFE

Comité 21

Réseau National
102, avenue des Ternes
75017 Paris
Tél. : 01 55 34 75 21
comite21@comite21.org

Réseau Grand Ouest
3, Bd de la Loire
44200 Nantes
Tél. : 02 28 20 60 80
comite21@comite21.org

www.comite21.org